

Référence :**A795****Nom du produit :****AIRFLOR PARFUM D'AMBIANCE MENTHE****CONSEILS D'UTILISATION :**

Désodorisant d'ambiance.
Discret et raffiné, parfume l'air agréablement.

COMPOSITION :

Alcool, Parfums (de synthèse).

CARACTERISTIQUES / SPECIFICATIONS :

Vaporisateur à micro-diffusion.
Point d'éclair : 12°C
Solubilité : Insoluble

MODE D'EMPLOI :

Pulvériser le parfum d'ambiance sans excès. Pour une pièce de 30 à 40 m³, 3 ou 4 pressions suffisent.

PRECAUTIONS D'EMPLOI : Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur le site internet www.apei.asso.fr

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

**DANGER**

Identificateurs du produit : EUH208 Contient : Carbone. Peut produire une réaction allergique.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (se doucher).

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Eliminer le contenu/contenant dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation nationale.

UFI - D862-Q0GD-G00G-1XEH

CONSERVATION :

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	17/09/2024	Création	DOSSIER CENTRAL	Sistina Conseils/Responsable Q.H.S.E.

Référence :**A795****Nom du produit :****AIRFLOR PARFUM D'AMBIANCE MENTHE**

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatique.
Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
Craint le gel.

ELIMINATION :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Vider complètement le récipient.
Conserver l'étiquette sur le récipient.
Remettre à un éliminateur agréé.

AUTRES RECOMMANDATIONS :

UTILISATION EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNELLE

CONDITIONNEMENT : **A795 – Carton de 4 vaporisateurs de 150ml**